

ASSEMBLEE GENERALE SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)

Séance du 21 mars 2012 à NICE

Le Président de la SFD, M. MARRE, ouvre l'Assemblée Générale à 10h00.

I. Bilan et Projets de la SFD

M. MARRE commence par rappeler que la Société Francophone du Diabète est une Association régie par la Loi 1901 et que les décisions du Conseil d'Administration doivent être approuvées par l'Assemblée Générale.

Il présente ensuite les membres du Bureau actuel de la SFD :

Président	Pr Michel MARRE	Paris
Vice-Président	Pr André SCHEEN	Liège, Belgique
Secrétaire Général	Dr Agnès SOLA-GAZAGNES	Paris
Secrétaire Général Adjoint	Pr Samy HADJADJ	Poitiers
Trésorier	Pr Laurence KESSLER	Strasbourg
Trésorier Adjoint	Pr Bernard BAUDUCEAU	Paris
Président Conseil Scientifique	Pr Pascal FERRÉ	Paris

M. MARRE remercie les 2 principaux sortants du Bureau précédent : Jacques BRINGER et Jean-François GAUTIER. Le premier a accepté de rester en tant que Président consultant. Après une période d'apprentissage aux côtés de J. BRINGER, M. MARRE est maintenant en exercice. J-F. GAUTIER a également accepté de continuer à travailler avec le Bureau de la SFD et est chargé de mission. P. FERRÉ va, à la fin du congrès, passer le témoin de la Présidence du Conseil Scientifique à Ph. FROGUEL. M. MARRE en profite pour indiquer que le Règlement Intérieur a été modifié afin que le Président du Conseil Scientifique pressenti entre au Conseil Scientifique une année avant sa prise de fonction. Ainsi, Ph. FROGUEL a pu appréhender les tâches liées à la présidence du Conseil Scientifique de la SFD auprès de P. FERRÉ depuis un an.

M. MARRE évoque le projet de Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète. Le Bureau de la SFD avait commencé à réfléchir à l'idée de la création d'une fondation durant l'été 2011. Le projet avait été présenté et discuté au Conseil d'Administration de la SFD lors de sa réunion de décembre 2011. Le projet définitif a été présenté au Conseil d'Administration de la SFD lors de sa réunion du 20 mars 2012 et a été adopté après un vote unanime.

M. MARRE pense que les événements récents liés à la Loi Xavier Bertrand font de la création de la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD) non plus seulement une initiative, mais un besoin. La FFRD est une nouvelle façon d'améliorer la contribution de la SFD dans le diabète en francophonie.

La SFD, en tant que société savante, continuera à propager la connaissance dans son domaine de compétence.

M. MARRE termine en abordant un des autres sujets sur lequel le Bureau de la SFD se focalise actuellement, celui du Développement Professionnel Continu (DPC).

M. LAVILLE (Lyon) intervient pour annoncer le 19^{ème} Congrès Européen de l'Obésité (ECO 2012) qui aura lieu du 9 au 12 mai 2012 à Lyon. L'annonce en sera faite sur le site de la SFD, www.sfdiabete.org, et un e-mailing sera envoyé aux membres de la SFD.

2. Fondation

B. BAUDUCEAU présente le projet de la SFD de création d'une Fondation reconnue d'utilité publique pour la recherche sur le diabète, afin de renforcer son action dans la recherche : la **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète**.

Les objectifs sont de promouvoir et soutenir la recherche sur le diabète et les maladies métaboliques par le biais de collaborations Publique ou Privée.

Les instances de la FFRD seront :

- ✓ un Conseil Scientifique de 6 membres ;
- ✓ un Bureau avec Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier et Président du Conseil Scientifique ;
- ✓ un Conseil d'Administration avec 4 membres du Collège des Fondateurs, 3 personnalités qualifiées, 4 membres de droit et un Commissaire du gouvernement.

Les comptes seront assurés par un cabinet comptable et un commissaire aux comptes.

La FFRD s'occupera de Recherche, en totale indépendance de la SFD et en toute transparence. La SFD continuera à attribuer des Bourses et des Allocations, à organiser des congrès, des réunions et à labelliser des formations.

Le fonds de dotation initiale doit être supérieur à 1 million d'euros (bientôt 2) et ne peut être consommé. Il peut être réparti en une dotation initiale de 300 000 euros, puis de 150 000 euros par an pendant 5 ans. Ces sommes seront versées par la SFD.

B. BAUDUCEAU détaille la composition du Conseil d'Administration qui élit le Bureau de la FFRD :

- ✓ le Collège des fondateurs, formé de 4 membres désignés par la SFD ;
- ✓ le Collège des personnalités qualifiées, constitué de 3 personnes, en dehors de la SFD, choisies en raison de leur compétence dans le domaine ;
- ✓ le Collège des partenaires institutionnels comprenant le Président de l'INSERM ou son représentant, le Président de l'AFD ou son représentant, le Directeur d'une Caisse d'Assurance Maladie ou son représentant, et le président de l'Académie de Médecine ou son représentant.

L'INSERM, l'AFD et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Militaire (1 million d'affiliés) ont d'ores et déjà donné leur accord.

B. BAUDUCEAU souligne que le Conseil Scientifique de la FFRD sera spécifique à la fondation et ainsi totalement indépendant de la SFD. Sa composition devrait être de 6

membres et le Règlement Intérieur de la FFRD en fixera les règles ultérieurement. La SFD garde tous ses moyens, sans changements, et ne peut être majoritaire dans le Conseil d'Administration de la FFRD.

B. BAUDUCEAU présente les points forts de la création de la Fondation :

- ✓ Affichage pour le soutien à la recherche
- ✓ Transparence
- ✓ Séparation avec les activités « lucratives » de la SFD
- ✓ Pas de modification des activités de la SFD
- ✓ Pas de conflits d'intérêt
- ✓ Intérêt pour les partenaires :
 - transparence et reçus fiscaux
 - financements plus importants
- ✓ Possibilité de recevoir des dons et des legs
- ✓ Soutien de l'AFD et déjà de plusieurs entreprises

B. BAUDUCEAU, tout comme M. MARRE précédemment, souligne que la création de la FFRD est une heureuse initiative en raison de l'actualité, puisque la loi Xavier Bertrand va compliquer les relations entre l'industrie, les Sociétés Savantes et les Associations Loi 1901.

Toutefois, les points faibles de la création de la Fondation sont :

- ✓ Intérêt fiscal limité pour la SFD : possibilité de déduire les dons à hauteur de 5 pour mille du chiffre d'affaires, soit 9 000 euros
- ✓ « Concurrence » avec la SFD et son Conseil Scientifique
- ✓ Immobilisation du tiers des fonds de la SFD
- ✓ Complication de l'organisation
- ✓ « Siphonnage » des fonds de la SFD

Mais :

- ✓ Les actions actuelles de la SFD ne seront pas modifiées
- ✓ La dotation initiale sera amortie sur 5 ans
- ✓ Les ressources de la SFD proviennent du congrès
- ✓ Les soutiens de la FFRD iront à de nouveaux et très grands projets demandant de gros investissements comme des études multicentriques francophones de suivi de cohortes, des études prospectives sur de nouvelles stratégies thérapeutiques, de l'investissement pour de gros matériel et le soutien et la labellisation d'équipes de recherche.

Les documents à fournir sont :

- ✓ lettre de demande de reconnaissance d'utilité publique,
- ✓ acte authentique constituant la dotation initiale (acte notarié),
- ✓ projet de budget pour les 3 premiers exercices,
- ✓ statuts de la fondation dont 3 exemplaires paraphés à chaque page,
- ✓ définition du siège social (Paris – « Domus Medica »)
- ✓ lettre d'engagement au soutien financier de la fondation (Industrie, AFD...),
- ✓ liste des membres du Conseil d'Administration : fondateurs et personnalités pressenties pour être cooptées, avec indication de leur nationalité, date de naissance, profession et domicile.

- ✓ dossier concernant la SFD :
 - Délibération de l'Assemblée Générale se prononçant sur la création de la fondation et de son financement par une dotation initiale ;
 - Déclaration de l'Association et publication au Journal Officiel ;
 - Statuts en vigueur ;
 - Liste des membres du Conseil d'Administration ;
 - Comptes financiers au titre des 3 derniers exercices.

Pour que le projet de création de la FFRD puisse avancer, l'Assemblée Générale va devoir se prononcer sur la modification des statuts de la Société Francophone du Diabète suivante :

Proposition de création de l'Article 17

Dans le but de promouvoir et soutenir la recherche sur le diabète et les maladies métaboliques, la Société Francophone du Diabète crée une Fondation dénommée « Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète ».

Cette décision est prise par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

Le calendrier prévisionnel est :

Décembre 2011	Présentation du projet au Conseil d'Administration de la SFD
Mars 2012	Vote du Conseil d'Administration, puis de l'Assemblée Générale de la SFD
Avril 2012	Envoi du dossier au Ministère de l'Intérieur
Fin 2012 ??	Publication au JO, après accord du Conseil d'Etat
Début 2013	Première réunion du Conseil d'Administration de la FFRD
Courant 2013	Premières attributions de Bourses

B. BAUDUCEAU rappelle que le projet de création d'une Fondation avait été présenté une première fois au Conseil d'Administration du 15 décembre 2011 et que le Bureau a pris en compte les remarques et critiques du Conseil d'Administration.

Le Bureau de la SFD demande à l'Assemblée Générale si elle est d'accord :

- ✓ Pour que la Société Francophone du Diabète crée une Fondation dénommée « Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète » dans le but de promouvoir et soutenir la recherche sur le diabète et les maladies métaboliques ?
- ✓ Pour que les statuts de la SFD soient modifiés par la création d'un 17^{ème} article stipulant la création de cette fondation ?
- ✓ Pour que la SFD consente une avance de trésorerie à la Fondation après sa création afin qu'elle puisse commencer à fonctionner ?

En l'absence de remarques, **l'Assemblée Générale procède à un vote à main levée et adopte à l'unanimité que la SFD**

- ✓ **ATTRIBUE** de façon irrévocable à la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète, actuellement en cours de constitution, la somme de trois cent mille euros (300.000 euros), dans le mois qui suivra la publication au Journal Officiel du décret accordant sa reconnaissance d'utilité publique
- ✓ **VERSE** à ladite Fondation Francophone pour la recherche sur le Diabète, une somme annuelle de cent cinquante mille euros (150.000,00 euros), pendant une durée minimum de 8 ans et lui consente une avance pour son fonctionnement initial

- ✓ **DONNE TOUS POUVOIRS** à son Président, Monsieur le Professeur Michel MARRE, à l'effet de signer toutes pièces et tous actes notariés nécessaires à l'accomplissement de la résolution prise, et d'une manière générale d'effectuer tout ce qui sera utile et nécessaire à la conclusion du contrat.
A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial
- ✓ **MODIFIE** ses statuts par la création d'un 17^{ème} article stipulant la création de cette fondation.

A. SOLA-GAZAGNES et M. MARRE remercient l'Assemblée Générale de la confiance qu'elle accorde ainsi au Bureau de la SFD.

3. Elections au Conseil d'Administration

A. SOLA-GAZAGNES souligne que la SFD vit grâce à l'implication de chacun.

Elle rappelle la composition du Conseil d'Administration de la société :

- ✓ 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- ✓ 4 chercheurs non cliniciens,
- ✓ 4 cliniciens non universitaires,
- ✓ 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- ✓ 5 membres non français.

G. CHARPENTIER et A. FONTBONNE étant sortants du Conseil d'Administration en 2012, un appel à candidature a été lancé en janvier pour le renouvellement d'un poste dans le collège des chercheurs non cliniciens et d'un poste dans celui des cliniciens non universitaires.

Au jour de l'Assemblée Générale, les candidats sont :

- ✓ dans le collège des chercheurs non cliniciens
Dr Martine LELIEVRE-PEGORIER (Paris)
Dr Jean-François TANTI (Nice)
- ✓ dans le collège des cliniciens non universitaires
Dr Sylvia FRANC (Corbeil Essonnes)

A. SOLA-GAZAGNES rappelle que les candidatures seront acceptées jusqu'à la fin de la semaine.

Le vote aura ensuite lieu par correspondance.

4. Rapport d'activité

A. SOLA-GAZAGNES, Secrétaire Général de la SFD, présente le rapport d'activité.

La SFD comptait 1.272 membres, au 31 décembre 2011, avec l'admission de 72 nouveaux membres au cours de l'année 2011.

Les prochaines réunions scientifiques de la SFD seront :

- ✓ **vendredi 11 mai 2012 : 1^{ère} Journée Education Thérapeutique Diabète** à l'Institut Pasteur de Paris, sous la responsabilité d'H. MOSNIER-PUDAR
- ✓ **vendredi 7 décembre 2012 : Journée Thématique** sur le thème « **Rein et Diabète** » à l'Institut Pasteur de Paris, sous la responsabilité de M. MARRE
- ✓ **26-29 mars 2013 : Congrès SFD à Montpellier**, sous la responsabilité de J. BRINGER
- ✓ **11-14 mars 2014 : Congrès SFD à Paris**, sous la responsabilité de J-F. GAUTIER & P. FERRÉ

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5. Conseil Scientifique

P. FERRÉ précise qu'il s'agit de sa dernière participation à l'Assemblée Générale de la SFD en tant que Président du Conseil Scientifique de la SFD et qu'il présente un bilan de ses 3 années de présidence du Conseil Scientifique.

Il commence en présentant la composition actuelle du Conseil Scientifique (Les sortants à l'issue du Congrès SFD Nice 2012 sont indiqués en gris et les médecins par un caducée) :

Président		
Pascal FERRÉ	Paris	2009 - 2012
Futur Président		
Philippe FROGUEL	Lille	2011 - 2015
Membres		
Fabrizio ANDREELLI	Paris	2011 - 2014
Fabrice BONNET 	Rennes	2009 - 2012
Sébastien CZERNICHOW	Paris	2011 - 2014
Stéphane DALLE	Montpellier	2009 - 2012
Nathalie DELZENNE	Bruxelles, Belgique	2011 - 2014
Pierre GOURDY 	Toulouse	2009 - 2012
Roberto MALLONE 	Paris	2010 - 2013
Freddy PENFORNIS 	Besançon	2011 - 2014
Guy RUTTER	Londres, UK	2009 - 2012
Michel MARRE 	Paris	<i>Président de la SFD</i>
Agnès SOLA-GAZAGNES 	Paris	<i>Secrétaire Général de la SFD</i>

A l'issue du Congrès Nice 2012, la composition du Conseil Scientifique sera (les entrants sont indiqués en rouge) :

Président		
Philippe FROGUEL	Lille	2011 - 2015
Membres		
Fabrizio ANDREELLI	Paris	2011 - 2014
Bertrand CARIOU	Nantes	2012 - 2015
Sébastien CZERNICHOW	Paris	2011 - 2014
Mireille CORMONT	Nice	2012 - 2015
Nathalie DELZENNE	Bruxelles	2011 - 2014
Florence GALTIER	Montpellier	2012 - 2015
Roberto MALLONE	Paris	2010 - 2013
Freddy PENFORNIS	Besançon	2011 - 2014
Raphaël SCHARFMANN	Paris	2012 - 2015
Michel MARRE	Paris	Président de la SFD
Agnès SOLA-GAZAGNES	Paris	Secrétaire Général de la SFD

✓ **Elaboration des programmes scientifiques** avec Pierre FONTAINE pour Lille 2010, Jacques PHILIPPE pour Genève 2011 et Alexandre FREDENRICH pour Nice 2012.

- Programme équilibré entre sessions fondamentales et cliniques
- Discussions de posters
- Espace dédié à un affichage des projets des Lauréats des Allocations
- Sujet d'actualité (Mediator, Objectifs tensionnels)
- Lecture Prix Roger Assan
- 16 plénières, 18 symposia, 9 ateliers, 48 séances de communications orales, 17 séances de posters discutés, 1 000 posters (620 orateurs et modérateurs)
435 abstracts en 2010, 453 en 2011, 520 en 2012. P. FERRÉ souligne d'ailleurs que la charge de travail a considérablement augmenté et souhaite bon courage à son successeur.

L'audience des congrès Lille 2010, Genève 2011 et Nice 2012, a dépassé les 4 200 personnes à chaque édition.

✓ **Allocations de Recherche**

98 allocations ont été accordées, pour un total de **3 740 000 €**, dont **1 960 000 €** sur les fonds propres de la SFD.

80 dossiers de candidature avaient été reçus dans le cadre des Allocations 2010, 74 pour 2011 et **102 pour 2012**

Les demandes concernent autant des projets cliniques que fondamentaux.

L'**Association Française des Diabétiques (AFD)** a accordé **460 000 €** pour les Allocations 2011 et 2012, et P. FERRÉ en remercie très sincèrement l'AFD et son Président.

En partenariat avec l'industrie, **18 Allocations pour un total de 420 000 €** ont été accordées en 2012, 19 Allocations pour un total de 435 000 € en 2011, et 19 Allocations pour un total de 465 000 € en 2010.

Les lauréats des 98 allocations accordées entre 2010 et 2012 sont 64 chercheurs et 34 cliniciens. Ils sont 80 de France et 18 viennent de la francophonie [6 d'Afrique, 5 de Belgique, 4 de Suisse et 3 du Canada].

P. FERRÉ a contacté les lauréats des allocations 2009 et 2010 à propos de leurs publications sur le projet qui avait été sélectionné par la SFD. Trente (30) lauréats sur les 57 interrogés ont répondu et P. FERRÉ présente les publications de ces lauréats 2009 et 2010. Il précise que l'ALFEDIAM ou la SFD étaient citées dans les remerciements.

✓ **Aide pour la participation aux Congrès SFD (450 et 750€), ADA & EASD (1 000€)**

A ce titre, la SFD a accordé **120 000 €**.

Pour information, 55 bourses ont été accordées pour se rendre au Congrès SFD Nice 2012.

✓ **Prix scientifiques de la SFD**

- Prix Roger Assan, d'un montant de 10 000 €, sponsorisé cette année par Sanofi Aventis France, est remis lors d'une séance plénière du Congrès de la SFD.
- **Création du Prix Auguste Loubatières**, d'un montant de **5 000 €**, qui sera attribué à un « Junior » (**moins de 45 ans**). Ses modalités restent à être fixées.

✓ **Une avancée pratique considérable**

La soumission des allocations se fait, depuis cette année, par Internet.

✓ **Organisation du Cours Intensif SFD, avec l'aide des Laboratoires Servier**

Le cours s'est déroulé du vendredi 6 janvier 2012 à 14h au dimanche 8 janvier 2012 à 12h00 au Domaine du Manet (Yvelines). Il a rassemblé 20 jeunes médecins et chercheurs.

Le programme était :

Jean-François Gautier (*Paris*) : Les bases physiopathologiques du diabète de type 2

Sébastien Czernichow (*Paris*) : Epidémiologie descriptive du diabète sucré : questions de méthodes

Jean-François Tanti (*Nice*) : Anomalies de la signalisation insulinique et diabète de type 2

Guy Rutter (*Londres, UK*) : La cellule β -pancréatique.

Rémy Burcelin (*Toulouse*) : Pourquoi et comment explorer la flore intestinale en pathologie métabolique

Anne Bouloumié (*Toulouse*) : Rôles des cellules stromales et vasculaires du tissu adipeux dans l'obésité et le diabète de type 2

Roberto Mallone (*Paris*) : Nouvelles cibles d'immuno-intervention dans le diabète de type I

Philippe Froguel (*Lille*) : Génétique et médecine personnalisée du diabète

P. FERRÉ souligne qu'il y a déjà tellement de travail qu'il n'est pas toujours possible, pour le Conseil Scientifique, de réfléchir de manière prospective. Toutefois, il propose quelques réflexions pour l'avenir :

- ✓ Intégrer la réunion thématique de décembre dans les prérogatives du Conseil Scientifique
- ✓ Refondre l'offre des allocations
- ✓ Etablir des événements scientifiques en collaboration avec les autres pays francophones
- ✓ Gérer avec attention la cohabitation avec la Fondation
- ✓ Réfléchir sur les événements industriels au sein du Congrès
- ✓ Utiliser le Conseil Scientifique à des fins prospectives

P. FERRÉ termine en remerciant

- ✓ toutes celles et tous ceux qui lui ont fait confiance
- ✓ toutes celles et tous ceux qui l'ont aidé durant ces 3 ans
- ✓ l'AFD,
- ✓ tous les industriels qui soutiennent la SFD, et
- ✓ tous ceux avec qui il a collaboré et qui ont accompli un travail amical et efficace pendant 3 ans.

L'Assemblée Générale applaudit P. FERRÉ.

M. MARRE remercie P. FERRÉ de manière formelle au nom de la SFD et de tout cœur à titre personnel.

Le Bureau et le Conseil Scientifique de la SFD remercient l'équipe locale du Congrès SFD Nice 2012, avec A. FREDENRICH, à sa tête avec laquelle ils ont travaillé en toute confiance et dans la bonne humeur. L'Assemblée Générale applaudit A. FREDENRICH.

6. Rapport financier

L. KESSLER, Trésorier de la SFD, présente le compte de trésorerie de l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2011, la SFD comptait 1 272 membres. 1 013 sont à jour de leurs cotisations, soit 84%, 59 membres sont dispensés de cotisation.

L. KESSLER rappelle le fonctionnement de la comptabilité de la SFD, dont la gestion professionnelle a été confiée à un cabinet comptable, « Service 1901 », pour gérer les salaires et charges afférentes (URSSAF, Pôle Emploi, etc.), et à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes, Fabienne Picard (F&P Audit et Conseil). Le contrat SFD-F&P a été conclu sur 6 ans.

L. KESSLER rappelle également que la SFD est une Association Loi 1901 soumise à la TVA et à l'impôt sur les sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 000 Euros, puis 33% au-delà), et qu'elle a la possibilité de dédier des fonds pour la recherche.

L. KESSLER présente les comptes 2011 avec la trésorerie, l'évolution de la trésorerie au 31 décembre de 2005 à 2011, le résultat, les principales recettes (il convient de noter qu'une

part importante du Congrès SFD Genève 2011 a été versée en janvier 2012), les principales dépenses, les entrées et les sorties des fonds dédiés.

Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration 2011 figure en Annexe I.

L. KESSLER présente les recettes et les dépenses du budget prévisionnel 2012.

Elle remercie les firmes partenaires de la SFD.

L. KESSLER fait part à l'Assemblée Générale de l'Attestation de la Commissaire aux Comptes, Fabienne PICARD de F&P Audit et Conseil, concernant les comptes 2011 présentés :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le bilan financier 2011 et le projet de budget 2012.

L'Assemblée Générale applaudit L. KESSLER.

7. Diabetes & Metabolism

P-J. GUILLAUSSEAU, Rédacteur en Chef de *Diabetes & Metabolism*, présente :

✚ les héroïques membres du Comité de Rédaction

Editeur	Pierre-Jean Guillausseau
Rédacteur exécutif	José Timsit
Rédacteurs	Beverley Balkau, Jacqueline Capeau, Pascal Ferré, Etienne Larger, Pascale Massin, Louis Monnier, André Scheen, Dominique Simon, Paul Valensi
Consultante ès-statistiques	Annick Fontbonne
Assistante de rédaction	Frédérique Lefèvre
Elsevier-Masson	Freya Weise, Marie-Pierre Cancel

✚ l'activité 2011

- 6 numéros « normaux » et 4 spéciaux (Résumés du Congrès de Genève, Expert Consensus on management of diabetic patients with impairment in renal function, Diabetes Party for older people 2011 et Journée thématique SFD 2011 « New technologies and diabetes »)
- 239 articles reçus sur ESS, avec un taux d'acceptation de 25 % (vs 35% en 2010 et 38,5% en 2009) et un taux de rejet de 75% (vs 64% en 2009 et 61% en 2008)
- 91 articles et lettres
 - 27 Revues générales et Recommandations, dont 12 dans les numéros spéciaux
 - 52 Articles originaux
 - 9 Short reports

- 2 Editorial
- 1 lettre à l'éditeur
- Origine des manuscrits :
 - France : 30,5%
 - Europe non francophone : 18%
 - Chine : 12%
 - Europe francophone et Canada : 6%
 - Maghreb, Afrique : 5%
 - Inde : 5%
 - USA : 5%
 - Autres : 18,5%

✚ **L'impact Factor** atteint 3,033 en 2011. Il correspond aux citations des articles parus dans *Diabetes & Metabolism* en 2009 et 2010.

M. MARRE remercie P-J. GUILLAUSSEAU pour tout le travail accompli, en cette année de transition, ainsi que son assistante de rédaction, F. LEFEVRE.

L'Assemblée Générale applaudit P-J. GUILLAUSSEAU.

7. Questions diverses

A. SOLA-GAZAGNES rappelle les conditions d'adhésion à la SFD.

La cotisation inclut désormais l'abonnement électronique à l'organe d'expression de la SFD, *Diabetes & Metabolism*, dans lequel recommandations et consensus d'experts de la SFD sont publiés. Il sera également demandé aux lauréats de prix attribués à la SFD de rédiger un texte et aux lauréats d'allocation une mini-revue, qui seront publiés dans cet organe d'expression de la SFD.

Le montant total de la cotisation a été négocié avec Elsevier Masson et s'élève à 90 euros.

Des tarifs préférentiels ont été négociés pour les membres de la SFD pour la version papier de la revue.

A SOLA-GAZAGNES demande si certains souhaitent prendre la parole.

M MARRE demande à l'Assemblée si elle le souhaite de faire parvenir ses remarques au Secrétaire Général.

M. MARRE prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 11h00.

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901

Siège social : 79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS

SIRET : 404995110 00032

Rapport de gestion du Conseil d'administration

A l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2012

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2011 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/11	31/12/10
Immobilisations. corporelles	6 061	8 989
TOTAL Actif Immobilisé	6 061	8 989
Avances et acomptes sur commandes	270 071	204 115
Usagers et comptes rattachés	143 553	145 650
Autres créances	314 249	132 381
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	3 461 998	3 531 571
Charges constatées d'avance (3)	1 353	1 279
TOTAL Actif Circulant	4 189 872	4 013 717
TOTAL ACTIF	4 197 286	4 023 985

Bilan Passif	31/12/11	31/12/10
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	1 713 056	1 450 477
Résultat de l'exercice	236 176	262 578
Ecart de réévaluation	28 158	28 158
TOTAL Fonds associatifs	2 395 418	2 159 242
TOTAL Fonds dédiés	1 410 157	1 412 064
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 749	231 103
Dettes fiscales et sociales	135 002	142 394
Autres dettes	10 960	75 000
Produits constatés d'avance		4 181
TOTAL Dettes	391 711	452 677
TOTAL PASSIF	4 197 286	4 023 985

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumé dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/11	31/12/10
TOTAL Recettes	2 892 236	2 600 404
Autres achats et charges externes	2 437 988	2 031 492
Impôts, taxes et versements assimilés	4 287	4 391
Salaires et traitements	110 676	110 248
Charges sociales	45 115	44 569
Dotations aux amortissements	2 552	62 702
Autres charges	10 613	44 174
TOTAL Charges	2 611 230	2 297 575
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	281 006	302 829
RESULTAT FINANCIER	63 673	23 856
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-376	0
Impôts sur les bénéfices	110 035	124 124
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	770 306	705 566
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	768 397	645 549
EXCEDENT	236 176	262 578

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en très discrète progression avec 1.272 membres (1.232 en 2009 et 1.244 en 2010). Il y a eu, en 2011, 72 nouveaux membres, 34 radiations, 10 démissions ou décès. Les membres à jour de leur cotisation sont au nombre de 1.073, soit un taux de 84,3% grâce à une relance faite en novembre 2011.

Les membres dispensés de cotisation sont au nombre de 59 (4 retraités, 37 "d'honneur" et 18 dispensés purement et simplement).

Au cours de l'année 2011, une soixantaine de nouveaux membres ont été admis. La différence observée tient au nombre des radiations, des démissions et des décès. Le pourcentage des cotisants est proche de 70% et le nombre des membres honoraires est de 55. Ce faible nombre de cotisants vient du fait qu'une relance de notre secrétariat a été réalisée en décembre et que les cotisations versées début 2012 n'ont pas été prises en compte.

La branche « Paramédical » compte près de 500 membres.

2.2 Changement de dénomination

Au cours de l'exercice 2009 l'ALFEDIAM a décidé de changer de dénomination sociale pour devenir la Société Francophone du Diabète (SFD). Ce changement est maintenant effectif après publication de la décision début 2010 et le nom de SFD fait aujourd'hui référence.

2.3 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 892 236 € contre 2 600 404 € pour l'exercice précédent. Les revenus 2011 sont constitués par :

Congrès de Genève	2 286 272 €
Symposiums	180 251 €
Subventions	160 086 €
Journées Thématiques	72 782 €
Cotisations	68 206 €
JNDES 2011	50 819 €
Partenariat JDI Formation	34 000 €
Partenariat Sanofi	19 000 €
Congrès Francophone	11 167 €
Recettes diverses	490 €
<hr/> Recettes d'exploitation	<hr/> 2 883 073 €

2.4 Congrès de Genève 2011

Le congrès 2011 s'est déroulé à Genève en mars 2011. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer en son nom la manifestation. Le résultat du congrès de s'élève à Genève à 1 050 654 € contre 1 057 890 € pour le congrès de Lille et 809 054 € pour celui de Strasbourg.

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2011 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	147 683 €	
Prestations techniques	140 951 €	
Installation générale / maintenance	186 928 €	
Editions / brochures	40 710 €	
Site internet	6 588 €	
Promotion du congrès	26 579 €	
Invités / orateurs / bourses	109 258 €	
Frais de personnel	129 833 €	
Restauration / Festivités / Evénements	107 905 €	
Prestations congressistes	15 891 €	
Honoraires divers	278 688 €	
Frais bancaires	32 780 €	
Droits d'inscription		677 719 €
Ventes déjeuners		39 294 €
Ventes de surface		1 082 600 €
Parrainage et publicités		386 300 €
Recettes annexes		4 954 €
Sponsoring		83 580 €
Total	1 223 793 €	2 274 447 €
Résultat du congrès	1 050 654 €	

2.5 Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'association au 31 décembre 2011 se présentent comme suit :

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES				
SITUATIONS	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 158) A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Recherche	1 364 599	732 996	768 397	1 400 000
Subvention Lilly	41 790	33 915		7 875
Groupe Prévention Diabète	5 675	3 393		2 282
TOTAL	1 412 064	770 304	768 397	1 410 157

Les fonds dédiés à la recherche correspondent à une partie du résultat des congrès. En effet, l'association SFD reçoit des participants un bordereau par lequel ceux-ci demandent l'affectation du bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète.

Cependant, les fonds dédiés constatés à la clôture des comptes de l'exercice, sont plafonnés aux allocations « Recherche » prévues pour les deux années à venir, 2012 et 2013, soit 1 400 K€.

Au cours de l'exercice 2011, la SFD a engagé un peu plus de 700 000 € d'allocations de recherche sur ses fonds propres.

2.6 Trésorerie

Au 31 décembre 2011, l'association dispose d'une trésorerie de 3 461 998 € qui se décompose en 2 comptes bancaires, un Livret A et deux comptes sur livret. Ce chiffre est inférieur à celui observé au 31 décembre 2010 en raison du versement complémentaire du résultat du congrès de Genève qui a eu lieu en janvier 2012.

2.7 Résultat financier au 31.12.2011

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 63 673 €.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 236 176 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 1 713 055 € sera donc de 1 949 231 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2010, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont arrivés à échéance. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils ont été remplacés respectivement par le vice président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint à savoir :

Professeur Michel Marre : Président
Docteur Agnès Sola-Gazagnes : Secrétaire Générale
Professeur Laurence Kessler : Trésorière

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2012, l'association aura pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice permettront de majorer encore les fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ».

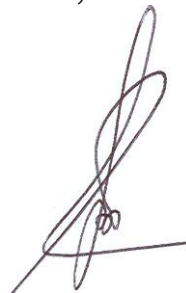
La création de cette Fondation permettra un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche. Ce projet doit être présenté au CA et à l'AG de la SFD au cours du prochain congrès de Nice afin qu'il soit officiellement approuvé. Le dossier définitif sera alors constitué et adressé aux autorités compétentes. La parution au JO qui signera la création officielle de la fondation est espérée pour le premier trimestre 2013.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan en dehors de la parution de la loi « Xavier Bertrand » qui risque de compliquer à l'avenir les relations entre les firmes et la SFD. Ce fait rend encore plus nécessaire la création de la Fondation.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Fait à Paris, le 10 mars 2012



Le Trésorier adjoint
Professeur Bernard Bauduceau

ALFEDIAM Médical
MEMBRES ET COTISATIONS

ANNEE	MEMBRES	COTISATIONS	EN REGLE
1999	1.087	971	89,3%
2000	1.115	963	86,4%
2001	1.145	994	86,7%
2002	1.155	1.030	89,2%
2003	1.186	888	74,87%
2004	1.193	1.001	83,90%
2005	1.209	1.030	85,19%
2006	1.243	1.083	87,13%
2007	1.248	1.003	80,39%
2008	1.252	1.015	87,07%
2009	1.232	987	80,11%
2010	1.244	1.065	85,6%
2011	1.265	890	70%

L'ALFEDIAM remercie les firmes :

ABBOTT Diabetes Care

ANTADIR

ASTRA ZENECA

BAYER Santé

BECTON DICKINSON

BMS

GSK

LIFESCAN

LILLY France

MEDTRONIC France

A. MENARINI Diagnostics

MERCK Serono

MSD

NOVARTIS

NOVO NORDISK

PFIZER

ROCHE Diagnostics

ROCHE Pharma

SANOFI AVENTIS

SERVIER

TAKEDA

VITALAIRE

YPSOMED